



RAPPORT ANNUEL SERVICE PUBLIC DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILÉS

2024



REGIE GESTION ET VALORISATION
DECHETS - COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU GUILLESTROIS ET
DU QUEYRAS

SOMMAIRE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE	2
A. PRESENTATION GENERALE	3
a. Fiche d'identité.....	3
b. Compétences.....	4
c. Chiffres clés du territoire.....	4
a. Gouvernance et fonctionnement.....	5
B. SYNOPTIQUE.....	6
C. LES COLLECTES.....	8
D. LES DECHETERIES.....	9
E. FLUX et TONNAGES.....	10
a. Evolution de la production de déchets	10
b. Les flux collectés en déchèterie	14
F. TRAITEMENT ET VALORISATION	15
G. PREVENTION ET SENSIBILISATION, LE COIN DU SMITOMGA	16
a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction (sur l'ensemble du territoire du SMITOMGA)	16
b. La gestion des biodéchets	17
H. INDICATEURS FINANCIERS.....	18
a. Bilan financier.....	18
b. Coûts et recettes de service	18
c. Liste des principaux marchés en cours en 2024, et des montants dépensés :	23
I. REDEVANCE	25

a.	Principe.....	25
b.	Tarif en vigueur	26
c.	Emission de factures	28
J.	PERSPECTIVES	28

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

Suppression des derniers bacs à roulettes et poursuite de l'installation des conteneurs semi enterrés sur le territoire. De plus, suite aux inondations de décembre 2023, des travaux ont été entrepris pour remettre en état les PAV touchés sur Guillestre et Risoul.

Mouvement de personnels : Recrutement du nouveau directeur de la Régie des déchets, ainsi qu'une cheffe d'exploitation.

Tarification incitative : verrouillage progressif des CSE OMR via l'installation de contrôles d'accès sur l'ensemble du territoire.

A. PRESENTATION GENERALE

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras est située dans les Hautes-Alpes aux portes du Queyras et de la Forêt Blanche, bien connu des amateurs de ski nordique et alpin, de randonnée et d'activités de pleine nature.

Elle regroupe 15 communes, Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Château Ville-Vieille, Ceillac, Eygliers, Guillestre, Molines en Queyras, Mont-Dauphin, Saint-Clément sur Durance, Saint-Crépin, St Véran, Réotier, Risoul et Vars.

La Communauté de communes dispose aussi de compétences qu'elle gère sur un large territoire (tourisme, développement économique, déchets et environnement...)

a. Fiche d'identité

Statut juridique : établissement public de coopération intercommunal

Arrêté Préfectoral de création n°05-2016-10-24-008 du 24 octobre 2016

Compétences : Aménagement de l'espace-développement économique- tourisme- collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés- GEMAPI- développement des énergies renouvelables- service à la population- assainissement

N° de SIRET : 20006745200090

Code APE : 3811Z

Date de création : 01 01 2017

Président : Max BREMOND jusqu'en juillet 2020 et Dominique MOULIN depuis.

Labelisation : Territoire Zéro déchets Zéro gaspillage jusqu'en 2019

Membre du SMITOMGA (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillestrois, Queyras et de l'Argentierois), auprès de qui la compétence Traitement des déchets + PLPDMA a été transférée.

Régie :

Création de la régie Gestion et valorisation des DECHETS au 01/11/2019

Présidente : Anne CHOUVET

b. Compétences

La CC du Guillestrois et du Queyras assure la collecte des tous les types de déchets et propose un service de déchèteries. Le service est assuré en régie par la collectivité. Ce choix a été confirmé par les élus lors de la création de la collectivité au 01 01 2017.

Le traitement est délégué au SMITOMGA qui possède et gère un quai de transfert situé sur Guillestre. Il transporte les déchets jusqu'au CSDU de Ventavon à 80 km de Guillestre

La collecte: 6 flux de déchets sont collectés en points de regroupement (déchets non recyclables = ordures ménagères, emballages, verre, papier, cartons, biodéchets)

La facturation: La redevance est le mode de facturation du service déchets. Une partie incitative est proposée pour les usagers citoyens réduisant les déchets déposés.

Prévention: Le SMITOMGA sensibilise les usagers du service à la réduction et au tri des déchets.

Compostage: démarche phare du SMITOMGA

c. Chiffres clés du territoire

15 communes

Population INSEE : 8.110 (2024)

Population DGF : 19.944 (2024)

Territoire rural et très touristique

5 zones d'activités
91 agriculteurs exploitants
7200 places d'hébergement / 250 restaurateurs et centres de vacances

Personnel technique	Personnel administratif	Autres
1 cheffe d'exploitation	1 directeur	1 agent chargé de projet tarification incitative
1 responsable déchetterie	Service transversal (RH, gestionnaires administratives et financières, comptable, Redevances, Accueil) : 4,35 ETP	1 médiateur déchets
Equipe collecte : 6,9 ETP	Communication : 0,62 ETP	
Equipe déchetterie : 5 ETP		

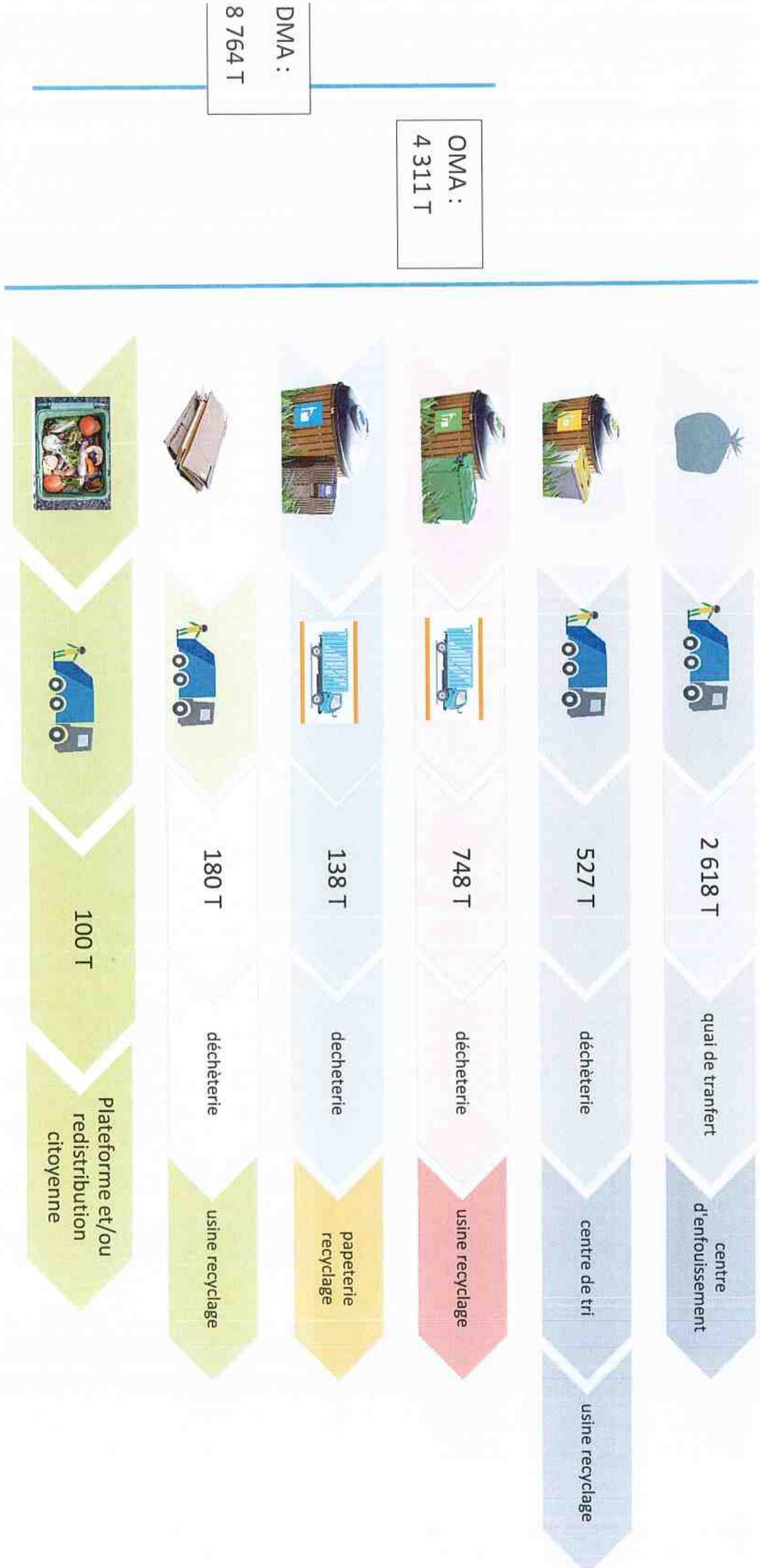
a. Gouvernance et fonctionnement

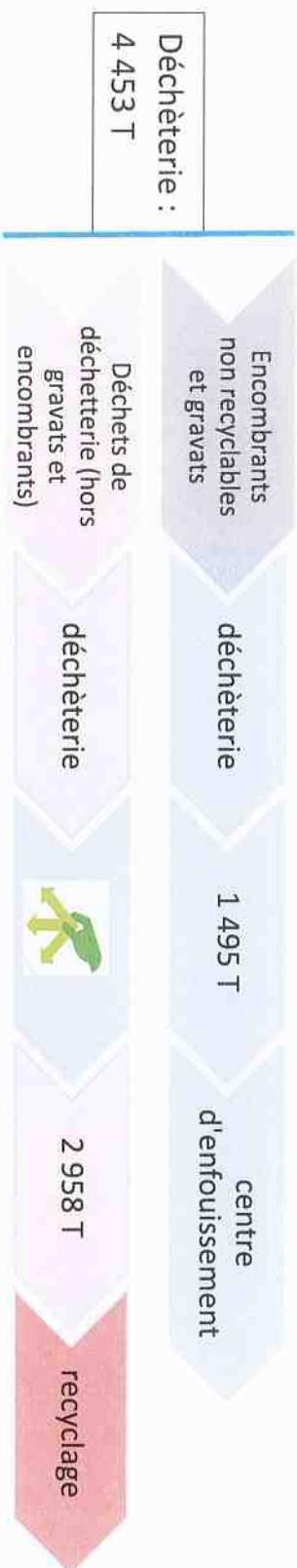
Les élus : 30 conseillers communautaires

Régie : créée au 01/11/2019 avec 15 membres qui font des propositions et décident des actions concrètes sur les thèmes de la gestion et de la valorisation des déchets. La facturation est validée par le conseil communautaire, sur proposition de la Régie.

Equipe biodéchets : 0,9 ETP		
1 agent maintenance parc conteneurs		

B. SYNOPTIQUE (DONNEES 2024)





C. LES COLLECTES

- 5 camions à benne compactrice avec grue.
- 2 camions à benne ouverte avec grue.
- 1 camion petite benne en poids lourd.
- 1 véhicule léger.
- Une collecte en Point d'Apport Volontaire, en conteneurs semi enterrés ou colonnes aériennes.
- Des fréquences qui varient en fonction des saisons de tourisme, entre C0,25 et C6.
- 243 points de collecte.

EMBALLAGES

PAPIER

VERRE

CARTONS

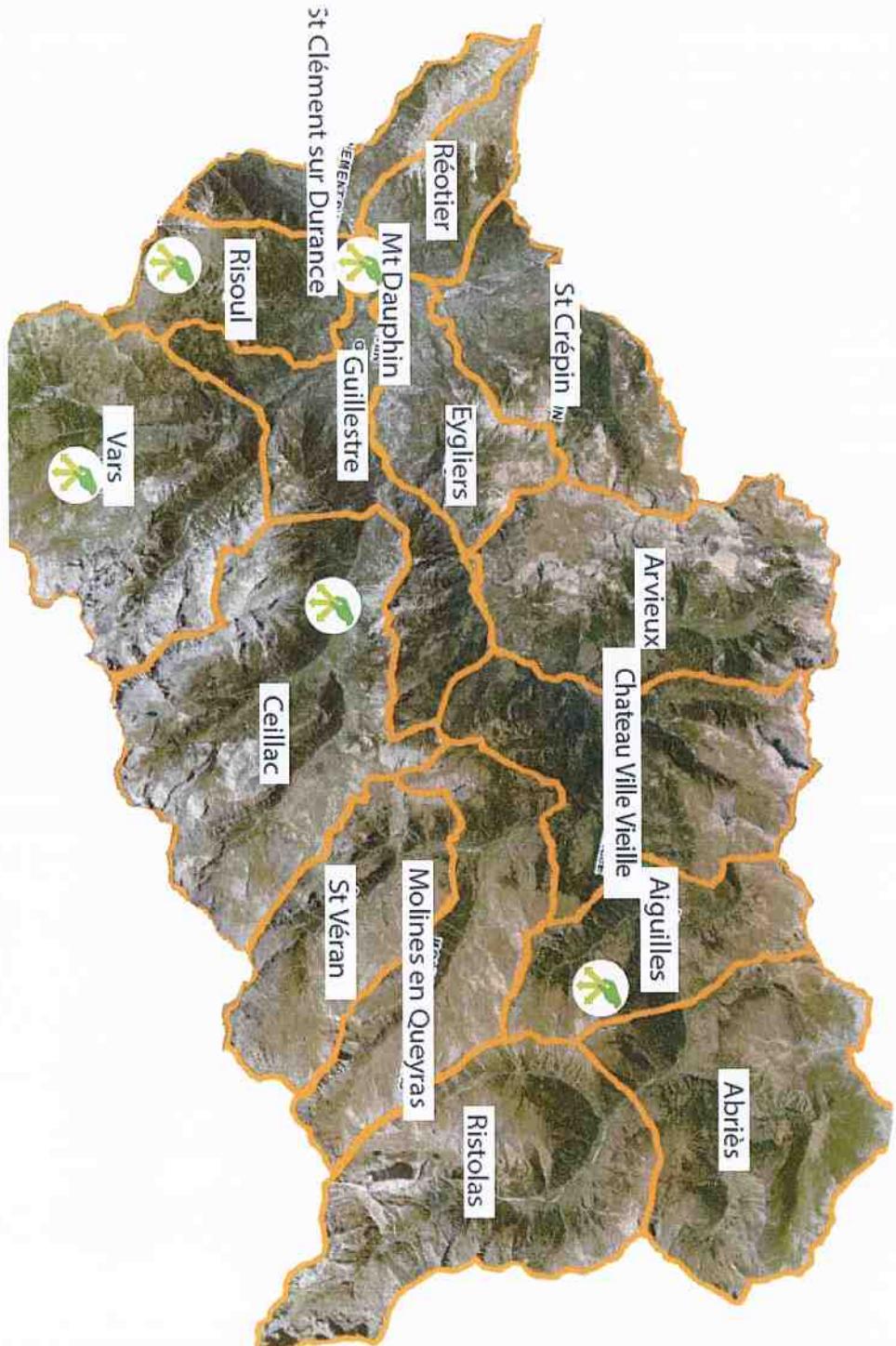
BIODECHETS

DECHETS NON RECYCLABLES

265 conteneurs semi enterrés	107 conteneurs semi enterrés	214 conteneurs semi enterrés	92 colonnes (dont 6 colonnes en déchetterie Risoul Ceillac)	1069 composteurs individuels (+ 204 en 2023)	293 conteneurs semi enterrés
14 colonnes aériennes (dont 2 en déchetterie Vars Risoul)	5 colonnes aériennes (dont 3 en déchetterie Vars Risoul et Ceillac)	21 colonnes aériennes (dont 4 en déchetterie Aiguilles Risoul Ceillac)	73 sites fixes	9 colonnes aériennes	11 sites grutables

D. LES DECHETERIES

5 déchèteries pour les particuliers et les professionnels. Un contrôle d'accès en déchèterie existe.



Les travaux de modernisation de la déchèterie de Guillestre ont permis la mise en service d'un accès par carte pour réserver l'usage de la déchèterie aux usagers du territoire.

E. FLUX et TONNAGES

a. Evolution de la production de déchets

8.784T : quantité de déchets ménagers et assimilés collectés et déposés en déchèterie en 2024.

Cela représente 1.083 kg par habitant permanent.

Cela représente 440,43 kg par habitant DGF.

Année 2024	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Flux de déchets			Autres services	VHJ
			Papiers et emballages hors verre	Ventilation par flux de déchets	Déchets en déchèterie	Biodéchets des ménages	
	Population desservie		8 110	8 110	8 110	8 110	8 110
	Tonnage pris en charge		2 618,00	748,00	138,00	527,00	3 627,00
	Total hors gravats de déchèterie		Total avec gravats de déchèterie			100,00	180,00
	Tonnage total pris en charge		7 958,00	8 784,00			20,00

Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchetterie	Biodéchets	Autres flux (cartons et VHU) en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité	
ComCom Guillestrois- queyras (en kg/hab) -2024	323	92	82	447	12	25	981
Valeurs de référence, habitat FRANCE TOURISTIQUE, réf national 2023 (en kg/hab)	292	65	65	248	29	17	719
Ecart (en kg/hab)	31	27	17	199	-17	8	262
Ecart (en %)	11%	42%	26%	80%	-59%	47%	36%

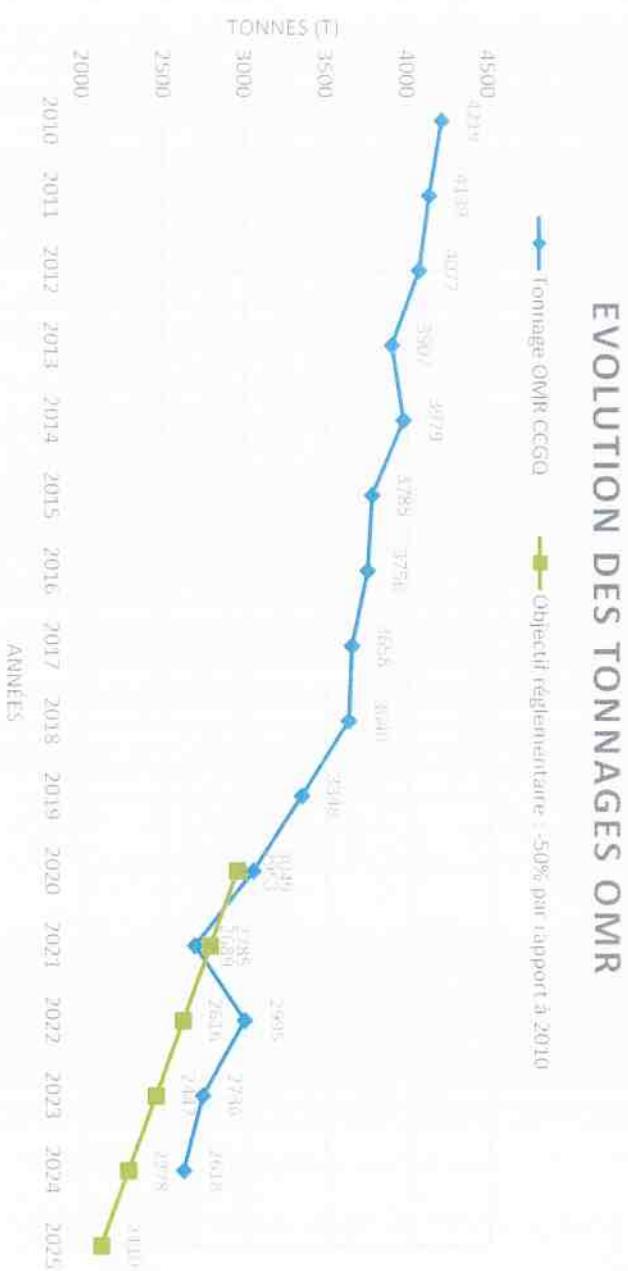
Evolution de la production de déchets (Tonnes)



- Augmentation des tonnages en déchèterie ;
- Tendance production de déchets non recyclables en baisse ;
- Augmentation significative des tonnages emballages

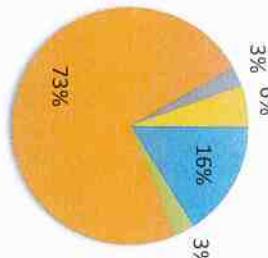
EMBALLAGES	PAPIER	VERRE	CARTONS	DECHETS NON RECYCLABLES	DECHETERIES	BIODECHETS
527 T	138 T	748 T	180 T	2618 T	4 453 T	100 T
Collectées en 2024	Collectées en 2024	Collectées en 2024				
Par rapport à 2023	Par rapport à 2023	Par rapport à 2023				

Evolution des tonnages OMR



b. Les flux collectés en déchèterie

Tonnages par site



Tonnages en déchèterie



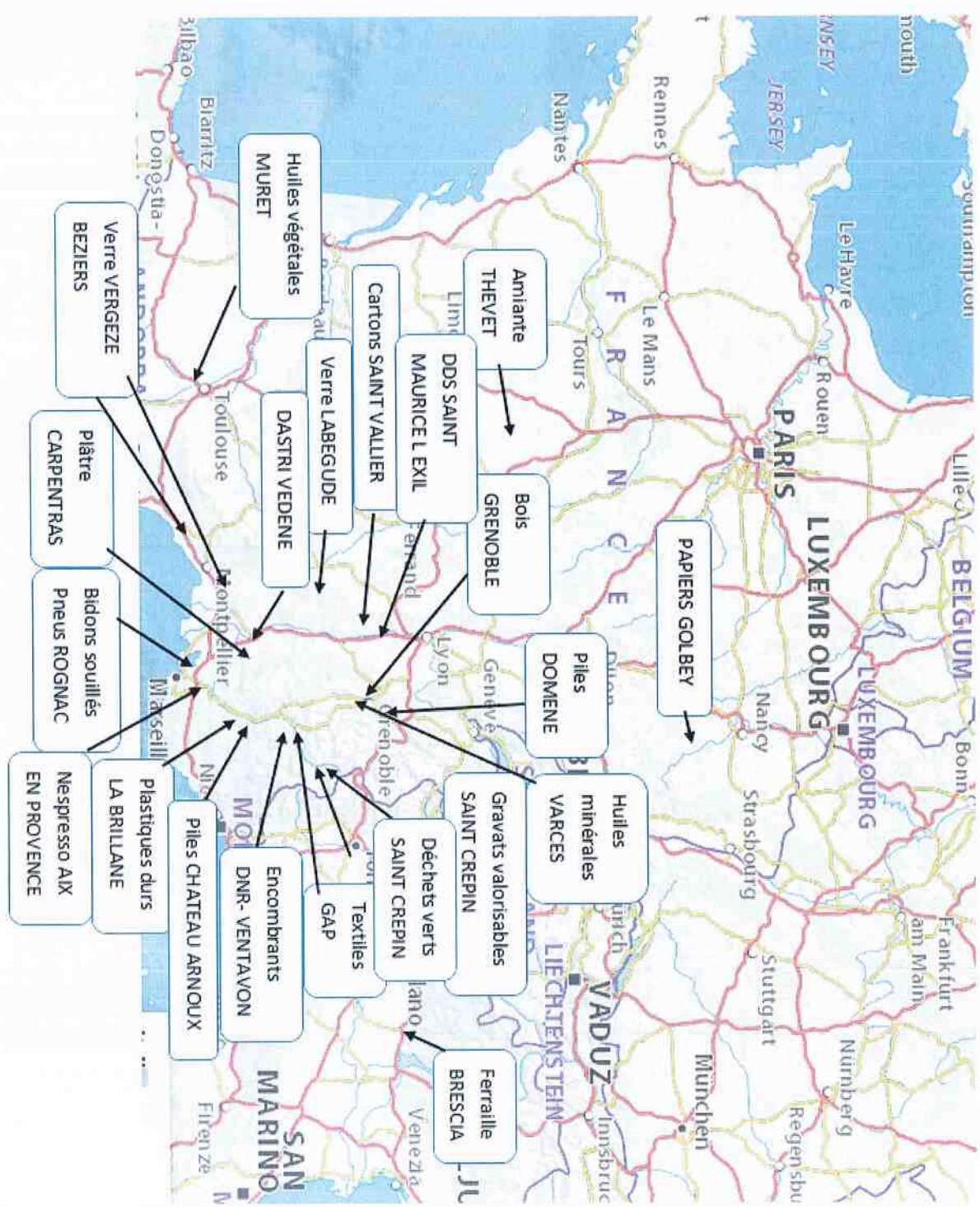
29 catégories de déchets sont collectées en déchèteries.

9 flux constituent 96 % des déchets apportés

24 flux sont valorisés

F. TRAITEMENT ET VALORISATION

Localisation des installations de traitement



G. PREVENTION ET SENSIBILISATION, LE COIN DU SMITOMGA

a. Sensibilisation des usagers au tri et à la réduction (sur l'ensemble du territoire du SMITOMGA)

Par le biais de distributions ciblées (ambassadeurs) :

- 6525 sacs distribués CCGQ et affiches « en vacances, je trie aussi » : offices de tourisme, meublés, particuliers, campings
- Distribution de Stop pub, guide de la réduction, mémo tri : mairies, Communauté de communes, Parcs (Queyras, Ecrins), offices de tourisme, bibliothèques, associations partenaires avec mise en place de présentoir

Par le biais d'accompagnement des manifestations et événements :

- 24 459 gobelets prêtés durant l'été, reprise du lavage en interne puis arrêt du prêt de gobelet en décembre 2024
- 112 emprunts d'éco packs,
- 3 accompagnements complets d'événements sportifs et culturels.

Par le biais de communication régulière :

- Posts réguliers sur Facebook (a minima mensuel),
- Campagne d'affichage compost mûr,
- 19 articles dans le Dauphiné Libéré en 2024 (thématiques biodéchets et chalet du réemploi).

Par le biais d'actions de terrain :

- Un évènement la « faites du compost » à l'Argentière-la-Bessée à destination de la population du SMITOMGA : 2 stands ateliers+ 4 conférences+1 film+1 stand smitomga+1 repas zéro déchets + distribution de composteurs
- 1 visite de la caractérisation des déchets effectuée au quai de transfert à destination des habitants, élus, CCES
- 2 réunions de restitution de la caractérisation (public+ technique) + 1 visite sur site.
- 35-interventions scolaires par le biais d'un prestataire,
- Une journée d'animation « marché des connaissances » projet de constitution de jeux sur le sujet des déchets porté par plusieurs groupes scolaires au lac d'Eygliers,
- Une ½ journée de ramassage des déchets début 2024 réalisée suite aux crues de décembre 2023 sur le guillestrois.
- Mise en place et inauguration du chalet du réemploi sur la déchèterie de Guillestre+ formation du personnel.
- Interventions de la Présidente « jardinage zéro déchets »
- Interventions des ambassadeurs de la réduction des déchets auprès des professionnels du tourisme et du grand public (campings, stations de sports d'hiver) porte à porte et formation.
- 2 formations du personnel « sensibilisation déchets » OTGQ et PNRC en début de saison été.



b. La gestion des biodéchets

<p>Composteurs :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1089 composteurs individuels distribués sur le territoire (dont 170 en 2024) [1924 à l'échelle du territoire SMITOMGA]- 70 sites de compostage collectif fixes [94 à l'échelle du territoire SMITOMGA]- 23 sites de compostage collectif gratuables (en stations et zones touristiques denses) [31 à l'échelle du territoire SMITOMGA]- 51 sites de compostage en établissements [64 à l'échelle du territoire SMITOMGA]	<p>Broyeur :</p> <ul style="list-style-type: none">- 66h50 d'utilisation du broyeur à l'échelle du territoire SMITOMGA (données partielles, matériel indisponible pendant plusieurs mois pour cause de réparations)
---	--

H. INDICATEURS FINANCIERS

a. Bilan financier

En 2024 le bilan financier est le suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	4 357 103.87 €	688 684.85 €
RECETTES	4 034 830.02 €	1 043 603.85 €
RESULTAT EXERCICE	-322 273.85 €	+354 919.00 €
EXCEDENT N-1	567 284.73 €	562 435.38 €
EXCEDENT A REPORTER	245 010.88 €	917 354.38 €
392€ HT		

/hab Coût aidé

b. Coûts et recettes de service

Les données présentées ci-dessous sont issues de la matrice ComptaCoût. C'est une méthode d'analyse proposée par l'ADEME qui intègre les coûts d'investissement, via l'amortissement, et de fonctionnement, sur des critères identiques au niveau national. Des comparaisons sont ainsi possibles entre collectivités.

Les coûts sont exprimés en €TTC

Données 2024 de la collectivité CCGQ

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Cout aidé (€HT/hab. desservi)	158,4 €	17,8 €	39,7 €	130,5 €	25,5 €	19,9 €	392,0 €
Ratio (kg/hab. desservi)	323	92	82	447	12	25	981

Données 2023 "Provence-Alpes-Côte d'Azur_Touristique"

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Cout aidé (€HT/hab. desservi)	142,1 €	8,3 €	44,3 €	71,0 €	NC	18,3 €	267,0 €
Ratio (kg/hab. desservi)	363	62	71	345	NC	30	818

Ecart à la référence "Provence-Alpes-Côte d'Azur_Touristique"

	Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	Biodéchets	Autres flux en hab. de la collectivité	Tous flux en hab. de la collectivité
Cout aidé (€HT/hab. desservi)	+16,3 €	+9,5 €	-4,6 €	+59,5 €	NC	+1,6 €	+125,0 €
Ratio (kg/hab. desservi)	-40	+30	+11	+102	NC	-5	+163

Avec les indicateurs matricés, il est aujourd’hui possible de comparer les performances et coûts de service sur des territoires similaires à savoir dans notre cas (PACA - TOURISTIQUE). Dès lors, la gestion des déchets sur notre territoire présente des particularités notables lorsqu’on la compare à celle d’une collectivité similaire située en région PACA, également caractérisée par une forte densité touristique.

➤ Un maillage de déchèteries très dense

Notre territoire dispose de 5 déchèteries pour une population de seulement 8 000 habitants, soit un ratio exceptionnellement élevé. Ce maillage, bien que garantissant une accessibilité optimale pour les usagers, engendre des coûts de fonctionnement et d’investissement nettement supérieurs à la moyenne observée dans des territoires comparables. Ces coûts incluent :

- La gestion des infrastructures (personnel, entretien, sécurité) ;
- Les frais de collecte et de traitement des déchets spécifiques aux déchèteries ;
- Les coûts logistiques liés à la dispersion géographique des sites.

➤ Des écarts de coûts sur les autres flux

En dehors des déchets de déchèterie, tous les autres flux de déchets présentent également des coûts supérieurs à la moyenne, à l'exception notable des papiers et emballages hors verre, pour lesquels nos performances sont alignées, voire légèrement meilleures. Ces écarts peuvent s'expliquer par :

- Une fréquence de collecte plus élevée lors des périodes de fortes fréquentations touristiques ;
- Des volumes traités plus faibles lors des périodes « hors saisons touristiques », ne permettant pas d'optimiser les économies d'échelle ;
- Une sensibilisation encore en cours auprès des usagers pour certains types de tri

➤ Un ratio de production de déchets globalement maîtrisé

Malgré ces surcoûts, notre territoire affiche un ratio de production de déchets en kg/habitant inférieur à la moyenne, ce qui témoigne d'un comportement globalement vertueux de la population en matière de réduction et de tri des déchets. Cette performance est à souligner, car elle reflète :

- L'efficacité des campagnes de sensibilisation ;
- Une implication citoyenne forte ;
- Une politique locale volontariste de développement de la tarification incitative.

➤ Exception : les déchets de déchèterie

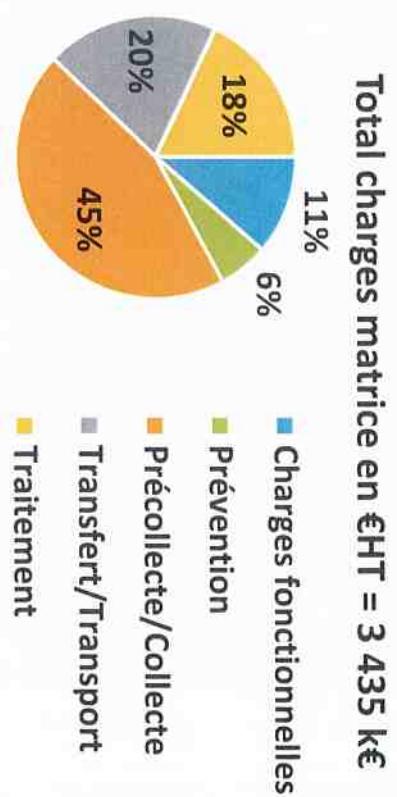
Le seul indicateur où notre territoire dépasse la moyenne en termes de volume est celui des déchets issus des déchèteries. Cela s'explique directement par le maillage dense évoqué plus haut, qui facilite le dépôt de déchets encombrants, verts ou spécifiques. Ce phénomène, bien que coûteux, peut aussi être interprété positivement :

- Il limite les dépôts sauvages ;
- Il favorise le tri à la source ;
- Il témoigne d'un bon usage des infrastructures par les habitants.

Notons que les valeurs moyennes nationales 2024 n'étaient pas connues à la rédaction de ce rapport, il n'a donc pas été possible de comparer les coûts 2024 de la CCGQ avec les moyennes nationales 2024 pour le même type de territoire.

Répartition des coûts par poste de charges

Charges en €HT	€	%	€/hab
Charges fonctionnelles	390k€	11%	48
Prévention	198k€	6%	25
Précollecte/Collecte	1 548k€	45%	191
Transfert/Transport	682€	20%	84
Traitement	617k€	18%	79
Total charges matrice en €HT	3 435k€	100%	427



c. Liste des principaux marchés en cours en 2024, et des montants dépensés :

nom entreprise	dénomination	Montant TTC
Véolia Alpes Assainissement	lot 1 MP 2023_17 déchets non recyclables	244 916 €
PAPREC Grand Est	lot 2 MP 2023_17 déchets verts	39 922 €
PAPREC Grand Est	lot 3 MP 2023_17 Bois	52 002 €
MHD	lot 4 MP 2023_17 inertes	8 994 €
Véolia Alpes Assainissement	lot 5 MP 2023_17 plâtre	15 402 €
PAPREC Grand Est	lot 6 MP 2023_17 briques plâtrières	26 654 €
SPUR Environnement	lot 7 MP MP 2023_17 DDS hors REP	40 341 €
Véolia Alpes Assainissement	lot 8 MP MP 2023_17 plastiques souples	14 578 €
PAPREC Grand Est	lot 9 MP 2023_17 amiante	4 031 €
Véolia Alpes Assainissement	lot 10 MP 2023_17 emballages	227 069 €

Véolia Alpes Assainissement	Lot 11 MP 2023_17 papier	21 664 €
PAPREC Grand Est	Lot 12 MP 2023_17 carton	48 474 €
Véolia Alpes Assainissement	Lot 13 MP 2023_17 plastiques rigides	16 585 €

I. REDEVANCE

a. Principe

La redevance est le mode de financement du service public de gestion des déchets choisi par les élus de la CCGQ au 01/01/2017.

Une réduction incitative existe pour les usagers pratiquant des gestes éco citoyen

Pour que cette tarification préférentielle de -10% soit appliquée, il faut :

- S'engager à réduire les déchets produits dans sa manière de consommer
- Composter les déchets alimentaires
- Avoir un autocollant « Stop Pub » sur sa boîte aux lettres

Une réduction
incitative de 10 %
pour les usagers
citoyens, de 20 %
pour les restaurateurs

En 2016, la réduction incitative était de -3%. Elle est passée à -10% en 2017.

Les élus souhaitent développer les pratiques citoyennes de prévention et valorisation des déchets, en offrant ainsi à leurs concitoyens la possibilité de payer en fonction de leur implication environnementale.

Nombre de « réductions incitatives » : au total, 2 047 foyers et entreprises, (1967 usagers du service avaient eu la réduction appliquée en 2013) soit une légère augmentation.

Pour les restaurants, la réduction est de -20 % car les biodéchets sont des déchets en grande quantité (160 réductions appliquées). Pour traduire une proportionnalité / fréquentation, une partie déclarative proportionnelle au nombre de repas est incluse dans la redevance.

b. Tarif en vigueur

CATÉGORIES	TARIFS REDEVANCES DÉCHETS 2024
Logement 1 à 2 personnes	R = 161,57 €
Logement 3 à 4 personnes	R + 5 %
Logement 5 à 6 personnes	R + 10 %
Logement + de 6 personnes	R + 15 %
Logement éloigné (+500m d'un conteneur par voie de circulation) et ne bénéficiant que de déchetterie et de traitement)	-30%
Tarification incitative	- 10 %

Communes : La redevance déchets est comprise entre 552.20 et 827.20 €.

CATÉGORIES PROFESSIONNELS	TARIFS REDEVANCES DÉCHETS 2024
Catégorie Pro 1	54.00 €
Catégorie Pro 2	161.57 €
Catégorie Pro 3	354.63 €
Catégorie Pro 4	563.68 €
Catégorie Pro 5	877.25 €
Catégorie Pro 6	1232.00 €
Catégorie Pro 7	1448.70 €
Catégorie Pro 8	2106.50 €
Catégorie Pro 9	452.10 €
Catégorie Pro 10	1118.70 €
Catégorie Pro 11	1571.90 €
Catégorie Pro 12	1845.80 €
Catégorie Pro 13	12320.00 €
Logement éloigné (+500m d'un conteneur par voie de circulation) et ne bénéficiant que de déchetterie et de traitement)	-30%

CATÉGORIES	TARIFS REDEVANCES DÉCHETS 2024
Restauration secteur marchand ⁽¹⁾	
<i>Comprendant notamment :</i>	
Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes...	8.26 €/ couvert
<i>Part fixe</i>	
Restauration en terrasse	
<i>Part fixe</i>	2.75€ / couvert
<i>Part variable</i> : nombre de repas servis pour l'année n-1	0.08 € / repas servi
<i>En cas de non transmission des informations sur la part variable</i>	<p>+ 19.04 €/ couvert en salle</p> <p>+ 12.69 € couvert terrasse</p>
<i>Tarification incitative sur restauration</i>	- 20 %
Restauration secteur non marchand ⁽²⁾	
<i>Part variable</i> : nombre de repas servis pour l'année n-1	0.04 cts/ repas servi
<i>En cas de non transmission des informations sur la part variable</i>	<p>+ 19.04 €/ couvert en salle</p> <p>+ 12.69 € couvert terrasse</p>
<i>Tarification incitative sur restauration</i>	- 20 %
<i>Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes :</i>	
<i>Comprendant notamment :</i>	
Hôtels, Résidences de tourisme, Centres de vacances, Maison de retraite, Refuges...	8.26 €/ couvert
<i>Chambre d'hôtes</i>	
<i>Camping</i>	<p>7.02 € / couchage</p> <p>20.09 € / empl effectif</p> <p>0.1 € / nuitée n-1</p>
<i>En cas de non transmission des informations sur la part variable</i>	<p>+ 10.37 €/ empl effectif</p> <p>Cf restauration</p>
<i>+ Restauration dans le camping</i>	
<i>+ Caravaneige</i>	33.76 €/ empl effectif
<i>Tarification incitative hors restauration</i>	- 10 %

Logement éloigné (+500m d'un conteneur par voie de circulation) et ne bénéficiant que de déchetterie et de traitement

-30%

c. Emission de factures :

12 336 factures ont été émises en 2024, en hausse de 10% par rapport à l'année précédente (11 207 factures émises en 2023). 415 annulations ont été faites (vente, déclaration tardive, réduction...) + 60 % par rapport à 2023 où 253 annulations avaient été faites. Cette augmentation s'explique par le fait que pour le bas de vallée, ne sont plus facturées les copropriétés mais les usagers directement et beaucoup de propriétaires, au moment de la facturation, avaient vendu leur bien (informations obsolètes sur les propriétaires communiquées par les gestionnaires de syndics). 39 factures pour professionnels déchetteries (45 en 2023) dont 21 ont été faites pour les professionnels extérieurs au territoire. 2 annulations en déchetteries car liquidation judiciaire d'une structure (0 en 2023). 13 factures pour les cartes non restituées à 15€. 36 factures pour les cartes supplémentaires à 5€. 662 usagers ont bénéficié de la réduction pour éloignement (-30 % sur leur redevance).

J. PERSPECTIVES :

Mise en place de nouvelles filières REP en déchetteries
Poursuite de la réorganisation/optimisation du service collecte, avec notamment passage à 1/camion
Poursuite mise en place des Points TRI et suppression bacs roulants
Déploiement de la tarification incitative (mise en œuvre effective prévue pour le 01/01/2025)

